

Diarrhée épidémique porcine particulièrement mortelle

Depuis plusieurs mois, la diarrhée épidémique porcine sévit dans quelques pays tiers, sous une forme particulièrement sévère. Aux Etats-Unis, par exemple, il y a quasiment 100 % de perte en natalité et 70-80 % en post sevrage. Cet article fait état des connaissances actuelles. Un texte règlementaire européen doit aussi être publié très prochainement. Une fois que ce texte sera paru, nous ne manquerons pas de vous relayer les éléments.

Qu'est ce que la Diarrhée Epidémique Porcine (DEP) ?

Il s'agit d'une gastro-enterite virale aiguë. L'importance de la clinique et l'évolution depuis un an de la maladie aux USA prouve que ce virus est très pathogène et très contagieux. Par contre, il affecte uniquement l'espèce porcine et ne se transmet pas à l'Homme.

Quels sont les signes cliniques ?

La DEP qui sévit actuellement aux USA touche les porcs de tous les âges. Les principaux signes cliniques sont une diarrhée très abondante et très aqueuse ainsi que des vomissements. Les porcelets sous la mère sont atteints en quasi-totalité, avec un taux de mortalité variant de 80 à 100 %. Les porcelets en post-sevrage et les porcs en engrangement sont moins malades et les taux de mortalité varient de 1 à 5 %.

Les animaux adultes (truies et verrats) présentent de l'anorexie et de l'apathie, une diarrhée abondante ou des fèces molles et quelques vomissements sans mortalité. Des troubles de reproduction sont également mis en évidence : quelques avortements, des mauvais retours en chaleur, des problèmes de reproduction sur les cochettes, donc une baisse de la productivité des truies.

Pourquoi le virus se transmet et se propage rapidement ?

Le virus est principalement transmis par voie oro-fécale. La voie directe peut être à l'origine de l'introduction de la maladie dans un nouvel élevage par l'intermédiaire d'animaux ou de matériel génétique. Une fois le virus introduit dans l'éle-

vage, les contacts directs entre animaux jouent un rôle majeur dans la propagation très rapide de la maladie dans l'élevage.

Du fait de la bonne persistance du virus dans l'environnement, des fortes doses excrétées et de la faible dose infectante, la voie indirecte (mains, chaussures, tenues, matériel, véhicules) joue également un rôle important dans la diffusion de la maladie.

Les particularités du virus expliquant sa transmission rapide :

- Il survit bien dans le milieu extérieur.

- La dose infectante est très faible.
- Le virus est excrétré très rapidement, en très grande quantité et très longtemps dans les fèces, jusqu'à 28 jours après la disparition des signes cliniques.

- Après infection, le virus est très présent dans l'environnement de l'élevage : il a été isolé sur les murs, sols, auges, bottes et également dans les aerosols.

Quels sont les moyens de lutte ?

La période d'incubation est très courte, de 12 à 36 heures pour les porcs au niveau individuel et de 2 à 5 jours à l'échelle de l'élevage. Il n'y a pas de traitement spécifique. La seule voie d'action serait de lutter contre la déshydratation consécutive à la diarrhée mais le nombre d'animaux atteints et la rapidité de propagation rendent cette stratégie compliquée.

La vaccination n'a à ce jour pas donné de résultats satisfaisants. Dans les élevages atteints, les moyens de lutte consistent à :

==> Immuniser le plus rapidement possible toutes les truies par contact avec des éléments contaminés,

==> Stabiliser l'immunité du troupeau en arrêtant l'introduction de cochettes,

==> Limiter la pression d'infection en euthanasiant les porcelets sous la mère dans les bandes les plus atteintes,

Quelles mesures de biosécurité appliquer pour limiter la propagation de DEP ?

Les points essentiels :

- Définir 2 zones dans l'élevage :
 - Une zone interne, avec un accès limité aux personnes en tenue d'élevage et dans laquelle les véhicules ne peuvent pas entrer (si nécessité d'entrée d'un véhicule pour retirer le fumier par exemple, alors prévoir un nettoyage - désinfection du véhicule et chauler le passage emprunté)
 - Une zone intermédiaire, dans laquelle les véhicules et personnes peuvent entrer en respectant les consignes de biosécurité

- Sas d'entrée avec marche en avant stricte et changement de tenue et chaussures
- Si utilisation de pétiluve (préférer le changement de bottes) respecter les recommandations : bottes propres, solution recouvrant entièrement la semelle, temps de contact minimum...
- Quarantaine obligatoire pour les cochettes et verrats, avec une phase d'observation stricte de 10 j mini-

mum. Elle est vidée, nettoyée et désinfectée entre chaque livraison.

- Lutter efficacement contre les nuisibles

- Respecter les règles de biosécurité pour l'embarquement des porcs, en particulier nettoyer et désinfecter le quai et le local d'embarquement après chaque départ

- Etre particulièrement vigilent sur la gestion de l'enlèvement des cadavres : position de l'aire d'équarrifrage, circuit d'accès du camion, et précautions sur mains, tenues, chaussures, matériel et nettoyage-désinfection de l'aire après enlèvement

- Stockage et épandage du lisier limitant les risques de contamination par la tonne à lisier ou par aérosol : empêcher le retour du lisier dans les pré-fosses (gravité, système anti-reflux), couverture des fosses, circuit d'enlèvement du lisier ne doit pas croiser ceux des animaux et du personnel, ...

Optimisez le nettoyage-désinfection pour prévenir la propagation de la DEP.

Les étapes du protocole de nettoyage-désinfection sont inchangées mais étant donné les caractéristiques particulières du virus de la DEP, il convient d'être extrêmement rigoureux et de renforcer certains points :

- Réaliser le nettoyage-désinfection le plus rapidement possible après la sortie des porcs
- La vidange et le lavage des pré-fosses et des dessous de caillebotis sont particulièrement importants
- Le nettoyage doit être réalisé avec le plus de soins possible pour éliminer le maximum de particules virales

et permettre ensuite une bonne désinfection.

Il se fait en 3 étapes :

- Trempage (durée minimale : 2 heures, optimale 12 heures) pour réhydrater les salissures et faciliter les étapes suivantes

- lavage pour éliminer la matière organique

- détergence pour améliorer le lavage en attaquant le biofilm (application en mousse en respectant les concentrations préconisées par le fabricant), le port d'équipements de protection individuelle est nécessaire

- Ne pas négliger la phase de rinçage qui permet d'éliminer les petites particules projetées lors du lavage

- Pour des opérations de lavage en extérieur (quai d'embarquement, bac d'équarrifrage) sur des souillures non sèches, privilégier le travail à haut débit et moyenne ou basse pression pour limiter les projections de matière organique et la contamination des abords

- Utiliser un produit désinfectant avec triple homologation : bactéricide, virucide, fongicide pour détruire les germes persistants. Le séchage-chauffage des salles dès la fin de la désinfection optimise la désinfection
- Respecter un vide-sanitaire de plusieurs jours

Vous pouvez retrouver le protocole IFIP de nettoyage-désinfection en téléchargement sur le site internet de la Chambre d'Agriculture : <http://www.gers-chambagri.com> ou venir retirer le document plastifié à afficher dans vos locaux à la Maison de l'Elevage.